



# La LETTRE des Elus de l'opposition



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En cette rentrée nous avons décidé de faire un « numéro spécial sur les déplacements » car ce sujet est à bien des égards d'actualité :

- de nouveaux habitants viennent d'arriver sur notre commune et **nous leur souhaitons la bienvenue !** Notre population augmente, mais les moyens de transports n'ont pas évolué pour autant ;
- Tous les jours, bon nombre d'entre vous se déplacent vers la métropole toulousaine et ont sans doute été informés des consultations publiques actuellement menées à propos de l'extension du métro toulousain (1) ;
- Le Conseil Départemental vient lui aussi de lancer une grande consultation publique, pour améliorer son service de bus (2) ;
- Et enfin, l'ensemble du territoire français sera bientôt maillé de bornes de recharges électriques, comme celle installée prochainement à Ste-Foy.

Au-delà de cette actualité, **les transports représentent un véritable problème de santé publique, de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire**, justifiant qu'on en parle : accidents, saturation du réseau, pollution atmosphérique, bruit, consommation d'énergie, impact visuel et consommation d'espaces...

**Tout le monde s'accorde pour juger la situation critique, sans parler de l'impact économique des déplacements**, sur la société dans son ensemble, et sur le budget de chacun d'entre nous en particulier : 20 à 30 M€ par an de coût de santé en France du fait de la pollution atmosphérique, 10 000 € par km de coût moyen d'entretien des routes, et pour vous et nous 11% de notre budget, si l'on en croit les statistiques !

C'est pourquoi **nous avons souhaité vous donner une information sur les services alternatifs (rézo-pouce, co-voiturage signalé...), qui ne demandent qu'à être utilisés !**

Cette LETTRE est le fruit d'un travail collectif initié par des habitants motivés ; n'hésitez donc pas à nous contacter afin d'échanger sur les sujets qui, comme celui-ci, vous semblent majeurs, et même à venir rejoindre notre groupe de réflexion.

Bien cordialement,

Vos élus de l'opposition :

Guy Calestroupat - Nathalie Gonthiez

Jean-Paul Monteil – Philippe Sancerni

---

**Participez aux consultations en cours :**

(1) **jusqu'au 17 décembre** : <https://metroligne3toulouse.debatpublic.fr/>

(2) **jusqu'au 21 octobre** : <http://www.haute-garonne.fr/fr/nos-missions/deplacements/actualites-deplacements/reseau-arc-en-ciel-mieux-vous-connaître-pour-mieux-vous-transporter.html>

## Pour aller au travail, amener ses enfants à l'école ou simplement faire ses courses ... Qu'avons-nous comme alternatives sur la commune ?

Pour les petits déplacements, bien évidemment, le **vélo** ou la **marche à pied** devraient être une **évidence pour la majorité d'entre nous**.



Des **points noirs** qui traduisent le manque de réflexion sur des itinéraires vélos à Ste-Foy.

Si de nombreux passages nécessiteraient des aménagements pour être sécurisés, notamment les traversées des départementales et des axes principaux, il est quand même assez facile de circuler à pied ou à vélo.

Pour les déplacements plus longs, par contre, exceptée la voiture, seul le service actuel du TAD est relayé par la municipalité en place, et on peut le déplorer, alors que la Région propose sur le site **mobimipy.fr** un **calcul d'itinéraire multimodal** qui vous permet rapidement de voir l'éventail des possibles.

N'hésitez pas à le tester, **plusieurs circuits de bus passent en limite communale**.

**Ces déplacements petits ou grands qui rythment notre quotidien, peuvent, à défaut d'être facilement 'collectifs', être au moins partagés**, car les moyens d'y accéder ont été grandement simplifiés.

### Le covoiturage « régulier »

Tisseo a mis en place un site : **covoiturage.tisseo.fr** pour toute personne qui souhaite **covoiturer entre son domicile et son lieu de travail**. Le rayon d'action est assez vaste, puisqu'il intègre tout trajet domicile – travail vers ou à partir de Toulouse ; il concerne donc bon nombre d'entre nous.



Vous devez vous inscrire et créer votre trajet pour voir si le trajet d'un « covoitureur » déjà inscrit vous correspond, ou sinon, faire une proposition de covoiturage. **Excepté le partage des frais, c'est gratuit**, et il ne vous en coûtera que 5€ par an pour profiter de la **garantie retour** en cas de désistement du conducteur pour le retour ... **si vous avez des horaires irréguliers, ou même pour un déplacement non professionnel mais régulier, essayer au moins un jour par semaine**, nous sommes suffisamment nombreux à faire le même trajet tous les jours.

A ce jour, une cinquantaine de personnes de la Communauté de communes Cœur Lauragais sont inscrits.

**Vous allez dans d'autres directions ?** La Région a inventorié sur le site **mobimipy.fr** des liens vers les structures de co-voiturage existantes sur le territoire, comme le Tarn par exemple : **covoiturage.tarn.fr**. Attention, certains mentionnés n'existent plus, comme Covoitura Lauragais.

Et pour aller plus loin, toujours sur le principe du partage des frais de transport, vous avez le site national :

**covoiturage-libre.fr**, ou **roulezmalin.com**  
pour du co-voiturage dynamique (en temps réel sur smartphone).



### Le covoiturage – avec prestation de service

Les prestataires de service, type BlaBlaCar, se rémunérant sur le service, sont de plus en plus nombreux, même sur des trajets réguliers.

On peut citer **Coovia**, créé en 2012 sur Toulouse, qui vous aide à optimiser vos déplacements à l'échelle de la métropole grâce à la combinaison du covoiturage et de l'ensemble des transports en commun.

Décliné sous forme d'applications téléchargeables gratuitement (sur **coovia.fr**), il gère la mise en relation des passagers – conducteur, et prélève une commission de 10% sur les transactions entre passagers et conducteur.

## Rézo pouce : l'auto-stop organisé

Le dispositif, né d'une initiative de collectivités du Tarn et Garonne en 2010, s'étend rapidement partout en France (2 100 utilisateurs, et plus de 400 communes).

On parle d'autostop organisé car le dispositif est structuré par des arrêts, et fonctionne sur la base d'une inscription préalable sur internet ([rezopouce.fr](http://rezopouce.fr)) ou à la mairie.

Le passager fait du stop à des arrêts signalés sécurisés (implantés selon des critères précis). Au-delà de l'arrêt, le REZO est aussi **plus sécurisé** : chaque membre de l'association dispose d'une carte personnelle, d'un identifiant, qu'il soit passager ou conducteur. Le passager peut ainsi envoyer le numéro de la plaque d'immatriculation sur un numéro gratuit qui permet de savoir où il a été pris en stop et par qui.

De la même manière que pour le covoiturage, le conducteur peut demander le partage des frais.

Pour utiliser le REZO, passagers et conducteurs s'inscrivent et reçoivent leur kit mobilité : carte d'utilisateur avec photo, macaron pour les conducteurs, fiches destination pour les passagers. Il suffit d'avoir plus de 16 ans (et une autorisation parentale dans ce cas) .... et concrètement de se positionner devant un arrêt signalisé.



Mais pour cela, il faut que de tels panneaux soient installés à des endroits accessibles et sécurisés ... par la commune.

## L'autopartage : réservé aux grandes villes ?

Si le principe d'autopartage a été à l'origine imaginé pour les habitants des grandes villes n'ayant pas de véhicules et souhaitant ponctuellement pouvoir en utiliser une, sachez que le concept évolue rapidement, et que de nouveaux services se développent :



- **l'autopartage entre particuliers**, via un site internet spécialisé (surtout pour mettre en relation des personnes et organiser le service, comme [drivy.com](http://drivy.com)), ou directement entre voisins ou amis.

Utopie ? Risque de conflit ? Pour vous aider à le mettre en place, nous vous conseillons la lecture d'un guide édité par l'Etat sur ce sujet : [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide-autopartage-entre-particuliers\\_28\\_02.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide-autopartage-entre-particuliers_28_02.pdf).

Exemples de contrat, modalités de partage des frais, modalités d'assurance ... vous y trouverez beaucoup d'informations.

- **La location de votre véhicule en échange de la gratuité du parking**, offre qui peut vous intéresser si vous laissez régulièrement votre véhicule sur le parking de l'aéroport par exemple.

TravelerCar, qui s'est spécialisé dans l'autopartage aux aéroports, propose aux propriétaires de voitures louées non seulement la gratuité du parking, mais aussi une rémunération au kilomètre parcouru lorsque sa voiture est louée.

En mai dernier, il a installé à Paris la première borne libre-service (première mondiale ...) équipée de casiers pour y déposer ses clés et pouvoir ainsi louer son véhicule à toute heure.



## Et les infrastructures dans tout cela ?



Repenser nos déplacements, trouver des solutions plus durables pour améliorer notre qualité de vie ne nécessite pas systématiquement de lourdes infrastructures, mais souvent plutôt des « aménagements » dans une commune comme la nôtre :

- emplacements sécurisés pour s'arrêter temporairement – ou stationner plus longtemps,
- Installation de panneaux signalétiques, marquage au sol,
- limitation de vitesse au droit des zones d'arrêt,
- Sécurisation de voies piétonnes ou cyclables...

C'est bien sûr totalement différent dans les villes de la métropole, où les contraintes d'espaces, les besoins de déplacement et les flux de personnes sont tout autre.

Les parcs relais réalisés au bord de l'agglomération se remplissent aussi vite qu'ils sortent de terre, il y a urgence à limiter le flot de véhicules y arrivant, et nous pouvons y contribuer.

## Repenser les services du TAD ?



Nous évoquons dans notre dernière LETTRE la situation du TAD.

M. Ruffat, missionné il y a plus de 2 ans maintenant par la Communauté de communes Cœur Lauragais pour revoir le service, trop coûteux, n'a formulé à ce jour aucune proposition. Certaines d'entre elles étaient pourtant déjà pointées du doigt en juin 2014 :

- Le TAD 106 reliant St-Julia à Balma-Gramont tourne à la Gouffie, il met le même temps et sa fréquence est bien supérieure au nôtre ;
- Depuis Lanta, le bus 56 relie la gare routière en une quarantaine de minutes ;
- Côté Odars, le TAD 201 permet de relier le sud-est toulousain.

Notre commune est la principale utilisatrice du TAD, avec 60% du trafic, il y a donc un besoin de transport collectif. Mais de part et d'autre, nous sommes à moins de 5 km d'un autre service de transport collectif existant. Ne vaudrait-il pas mieux les relier ou lieu de les doubler ?

*Une voiture à plusieurs, à défaut de transport en commun, c'est plus rationnel : moins de frais, moins de nuisances, moins de pollution, moins de temps perdu à chercher sans fin une place de stationnement !*



Vous souhaitez en savoir plus, agir ou échanger sur ce sujet ?

Vous trouverez sur notre site toutes les informations utiles aux déplacements :

<http://stefodynamique.fr/les-deplacements>

## Vous avez la parole

**N'hésitez pas à nous faire partager votre expérience ou**

**à nous contacter via notre site Web :**

**[www.stefodynamique.fr](http://www.stefodynamique.fr)**

**ou par mail à :**

**[contact@stefodynamique.fr](mailto:contact@stefodynamique.fr)**

En précisant vos : Nom/ Prénom/ Adresse/ email/ N° téléphone.

Cette lettre est un lien entre nous. Elle est un support qui permet la vigilance citoyenne sur l'c municipalité.

